

EGLISE SAINT-NICOLAS-DU-CHARDONNET

INSCRIPTION à la CONFIRMATION du JUIN 201

A retourner impérativement avant le 27 avril 2019

Les adultes à : Monsieur l'Abbé PETRUCCI St-Nicolas-du-Chardonnet, 23 rue des Bernardins - 75005 - PARIS

Les enfants à : Mademoiselle Marie MALHERBE - 31 rue du Sommerard - 75005 – PARIS

NOM (1) :
Prénoms :
Adresse (1) :
Téléphone (1) : Mail (1) :

Date de naissance :
Date du Baptême :
Paroisse du Baptême (1) :
Ville du Baptême (1) :
Diocèse du Baptême (1) :
Joindre obligatoirement photocopie du certificat de Baptême (sauf pour les enfants suivant le catéchisme à la paroisse et ceux baptisés à Saint-Nicolas du Chardonnet)

Catéchisme suivi pendant l'année (Lieu) :
Si vous n'êtes pas paroissien de St Nicolas, quel prêtre vous envoie ?

Prénom de Confirmation (1) :
- Il peut être différent de celui du Baptême <u>si l'on souhaite se placer sous la protection d'un Saint particulier</u>
- Merci de mentionner si l'on préfère garder son prénom de baptême

(1) A renseigner obligatoirement et en lettres d'imprimerie

Je serai confirmé (e) sous condition : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
- Si vous n'avez jamais été confirmé(e) cochez la case non.
- Si vous avez déjà été confirmé(e) et qu'après avoir consulté un prêtre de la paroisse, cette confirmation peut être estimée douteuse, veuillez cocher la case oui. Indiquez le nom du prêtre consulté :

<u>Parrain (ou marraine) de Confirmation - qui doit être DIFFERENT de celui du Baptême (1) -</u>
NOM, Prénom :
Lien de parenté :
Je prendrai le parrain (ou la marraine) de la paroisse : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
(1) Le parrain (pour un garçon), la marraine (pour une fille) qui ne peut être ni le père, ni la mère, ni le (la) conjoint(e), ni le (la) fiancé(e), doit être baptisé(e) et confirmé(e) dans l'Eglise Catholique, avoir plus de 14 ans, ne doit pas vivre en concubinage ni être divorcé(e) remarié(e).

Tournez la page SVP

Partie à remplir obligatoirement par les confirmands adultes

Célibataire oui non

Mariage religieux oui non

Date : Lieu :

Rappel : Les catholiques vivant en couple sans être mariés religieusement ne peuvent recevoir le Sacrement de Confirmation tant que leur situation n'est pas régularisée vis-à-vis de l'Eglise Catholique. Si vous êtes dans ce genre de situation, prenez contact avec Monsieur le Curé ou l'un des prêtres de la paroisse.

Chaque confirmand **adulte** doit **impérativement** contacter Monsieur le Curé, afin de prendre rendez-vous avec lui.

RETRAITE OBLIGATOIRE

Pour les enfants : samedi 1er juin 2019 (**de 9h à 16h**) à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (instructions, confessions, messes, repas)

Pour les adultes qui ne suivent pas régulièrement le cours de catéchisme pour adultes (à partir de 16 ans) : le samedi 1er juin 2019 (de 10h à 13h) à Saint-Nicolas-du-Chardonnet (conférence suivie de la Messe)

Toute dérogation est à demander à Monsieur le Curé

Présence à la retraite : oui non

Frais d'inscription : 15 € par confirmand ou 10 € si plusieurs confirmands de la même famille (ils sont destinés à couvrir les frais de la paroisse)

Les chèques, par cérémonie, doivent être libellés à l'ordre de : FSSPX. espèces chèque

Observations

L'examen d'admission pour les enfants ne suivant pas les cours de catéchisme de la paroisse aura lieu :
Samedi 11 mai 2019 de 16h15 à 17h15

En sont dispensés : les enfants des écoles de la FSSPX et des écoles des Dominicaines de Brignoles et de Fanjeaux ainsi que LES ADULTES.

Après réception de votre inscription, il vous sera adressé un courrier
contenant toutes les instructions relatives à la cérémonie de Confirmation.

Merci de joindre à votre inscription une enveloppe-réponse timbrée si vous préférez le courrier postal pour cet envoi.

Secrétariat du Catéchisme

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le 06 58 67 70 63 ou par courriel : catechisme.snc@gmail.com